



TRI DES DÉCHETS

ON NE MÉLANGE PAS TOUT!
LAISSEZ-VOUS GUIDER...

UN DOUTE ?

www.paysvoironnais.com

0 800 508 892 (Numéro vert
appel gratuit)

 Pays Voironnais - Officiel

CIITEO



COMMENT TRIER ?

→ UNE COULEUR POUR CHAQUE TYPE DE DÉCHETS

TRIEZ, RECYCLEZ, PRÉSERVEZ !

PAGE 04 **BAC JAUNE**
→ **EMBALLAGES ET PAPIERS**

Tous les papiers



Tous les emballages en plastique



Emballages et briques en carton



CHEZ VOUS TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

- > en vrac
- > bien vidés
- > non lavés
- > non imbriqués

Emballages en métal, même les petits



PAGE 08 **BAC MARRON**
→ **DÉCHETS ALIMENTAIRES COMPOSTABLES**



Les bacs de tri (jaune et marron) sont mis à disposition par le Pays Voironnais.

PAGE 10 **BAC GRIS**

→ **DÉCHETS RÉSIDUELS non recyclables**



Poubelle obligatoire à la charge de l'habitant

PAGE 12 **POINTS « VERRE »**
→ **EMBALLAGES EN VERRE**



Pour des raisons de sécurité et permettre leur recyclage, les emballages en verre doivent toujours être jetés dans les points verre prévus à cet effet. Le verre est **INTERDIT** dans les autres bacs.

300 POINTS À DISPOSITION SUR LE TERRITOIRE
→ www.paysvoironnais.com

CONTRAIREMENT AUX IDÉES REÇUES, ON NE MÉLANGE PAS TOUT !

Le Pays Voironnais est équipé de camions bi-compartmentés.

Les poubelles jaunes et marron ou bien grises et marron sont ainsi ramassées le même jour, dans le même camion mais dans deux compartiments bien séparés à l'intérieur du véhicule. *Plus pratique, plus rapide et plus écologique mais... on ne mélange pas tout !*



PAGE 16 **DÉCHÈTERIES**
→ **POUR VOS AUTRES DÉCHETS** (bois, gravats, cartons, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets dangereux, végétaux...), **DIRECTION L'UNE DES 8 DÉCHÈTERIES DU PAYS VOIRONNAIS.**



PAGE 18 **RESSOURCERIE**
→ **RÉCUPÈRE LES OBJETS** dont vous voulez vous séparer pour les valoriser et les revendre à petits prix.



UN DOUTE ?
N°vert (gratuit)
0 800 508 892



New Deal - Grenoble. ©Photos : S. Bonnin, CITEO, P. Desgrieux, S. Frappat, C. Malette, Pays Voironnais, Thinkstock, Shutterstock, X-droits réservés.



INTERDITS



TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

JE LES METS BIEN VIDÉS (INUTILE DE LES LAVER) EN VRAC ET SANS LES IMBRIQUER.

Le saviez-vous ?
En 2022, le tri des habitants du Pays Voironnais a permis le recyclage de **5509** tonnes d'emballages et papiers soit 58,3 kg par habitant.

PLASTIQUE

→ EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Tous les emballages en plastique: bouteilles et flacons avec leur bouchon, barquettes, films, pots, tubes...

PAPIER

→ TOUS LES PAPIERS
Magazines, prospectus, enveloppes, cahiers à spirales, journaux...

MÉTAL

→ EMBALLAGES MÉTALLIQUES
Aérosols et bidons, boîtes de conserve, barquettes en aluminium, canettes, dosettes de café, capsules de bouteilles...

CARTON

→ EMBALLAGES EN CARTON, EN KRAFT ET BRIQUES ALIMENTAIRES

Boîtes, suremballages et tubes en carton



Tous les cartons gras se recyclent!

À JETER EN BAC EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



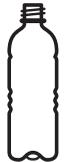
VOUS DISEZ DE POINTS DE TRI COLLECTIFS ?
Ce sac est à conserver chez vous pour transporter et jeter vos emballages et papiers dans le bac jaune.
Gardez-le ! Il se lave avec une éponge.

QUE DEVIENNENT

les emballages et papiers triés ?

UNE FOIS COLLECTÉS

→ Les emballages et papiers issus des poubelles jaunes vont au centre de tri et de valorisation Athanor à La Tronche (38), pour être séparés par matériau et être expédiés dans leurs usines de recyclage respectives.



1 bouteille
plastique triée



1 STYLO



49 pots et barquettes
en plastique



1 ARROSOIR



6 bouteilles
plastique triées



1 OURS
EN PELUCHE



1 feuille
de papier



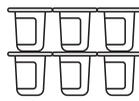
SE RECYCLE
5 FOIS



5 briques
de lait triées



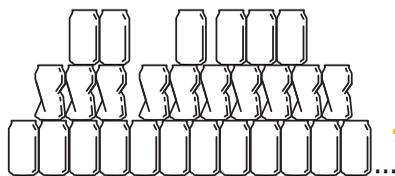
1 ROULEAU DE
PAPIER TOILETTE



6 pots de yaourt
en plastique



1 CINTRE
EN PLASTIQUE



230 canettes de soda



1 VÉLO

DÉCHETS ALIMENTAIRES COMPOSTABLES



DU MATÉRIEL ADAPTÉ ET FACILE À UTILISER !

UN BIOSEAU AJOURÉ



- Pour un bon fonctionnement des sacs compostables avec un environnement sec et aéré, ralentissant le processus de compostage.
- À poser à portée de main, sur le plan de travail ou au sol dans la cuisine !

! Évitez de le stocker à l'humidité ou à la chaleur (intérieur d'un meuble, proche d'un appareil dégageant de la chaleur, dehors sur un balcon...); cela accélère la décomposition.

Une fois pleins, les sacs doivent être présentés à la collecte dans un bac marron roulant ou déposés dans un conteneur marron en point d'apport volontaire.

DES SACS COMPOSTABLES



- Assez costauds pour collecter vos déchets mais facilement biodégradables ! Les sacs compostables des rayons fruits et légumes des magasins ou des marchés, portant la mention « sacs compostables en compostage domestique... », « OK compost Home », sont aussi parfaitement adaptés !

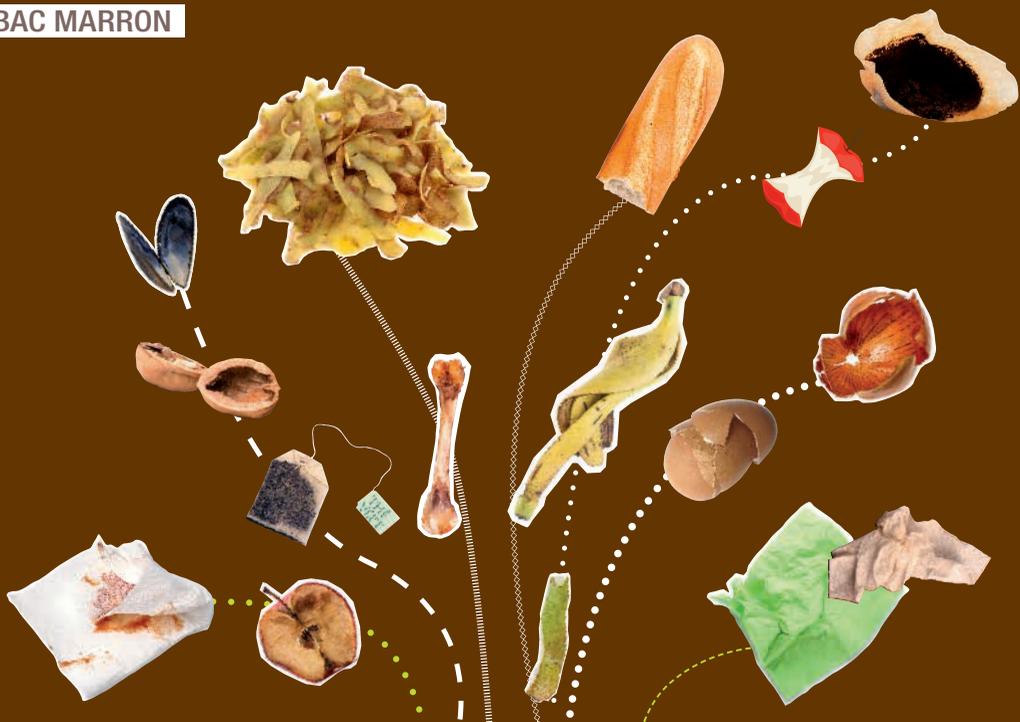
! Attention : même s'ils paraissent fins, il ne faut pas doubler les sacs car cela empêche la bonne circulation d'air, entraînant leur décomposition prématurée. Ne stockez pas les rouleaux de sacs trop longtemps, les sacs risquent de se décomposer avant même d'être utilisés.

À SAVOIR

La circulation d'air entraîne une « transpiration » des sacs qui suintent naturellement. C'est normal ! Si le suintement est coloré et sale, il s'agit alors d'une fuite dans le sac qu'il faut donc changer. Vous pouvez déposer au fond du sac un peu de carton de boîte d'œufs, de l'essuie-tout ou du papier journal pour absorber le liquide et éviter les fuites.

Astuce +

Ne pas le remplir au maximum et le changer fréquemment, 2 fois par semaine si besoin.



DÉCHETS ALIMENTAIRES COMPOSTABLES

→ COQUILLES D'ŒUFS, DE NOIX, ÉPLUCHURES DE FRUITS ET LÉGUMES, RESTES DE REPAS, DE PAIN

→ MOUCHOIRS ET SERVIETTES EN PAPIER, PAPIER ESSUIE-TOUT, PAPIERS MOUILLÉS

→ FILTRES ET MARC DE CAFÉ, SACHETS DE THÉ



À JETER EN BAC EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

QUE DEVIENNENT

les déchets alimentaires compostables ?



Le saviez-vous ?
En 2022, près de **1 787** tonnes (soit 19 kg par habitant collecté) ont été transformées en compost Aliment-Terre.

PLUS D'INFOS
Site écologique de La Buisse
04 76 55 09 91

Utilisez les sacs 100% compostables avec votre bioseau ajouré

Des sacs compostables grand volume sont disponibles pour les professionnels



Voir les points de distribution page 7

INTERDITS



SACS PLASTIQUES



EMBALLAGES EN VERRE



DÉCHETS VERTS (résidus de taille, tonte)

À VALORISER CHEZ SOI OU À JETER EN DÉCHÈTERIE

Avec ou sans jardin, faites votre propre compost !

- > Des composteurs partagés sont accessibles sur le territoire pour valoriser vos déchets alimentaires.
- > Des composteurs et lombricomposteurs individuels sont disponibles à tarif préférentiel.

RENSEIGNEMENTS :
→ www.paysvoironnais.com
Rubrique « Déchets »



LES DÉCHETS RÉSIDUELS

NON RECYCLABLES NON COMPOSTABLES

- ➔ Balayures, poussières, sacs d'aspirateur
- ➔ Contenu de la poubelle de salle de bains (cheveux, cotons, pansements...)

- ➔ Couches-culottes et protections périodiques
- ➔ Litières d'animaux de compagnie
- ➔ Mégots

- ➔ Vaisselle, verres de table cassés
- ➔ Petits objets hors d'usage : stylos, feutres, règles, cintres...

Sauf si vous triez en point d'apport volontaire, cette poubelle est **obligatoire**.

En vente à prix coûtant au Centre Technique du Pays Voironnais à Coulevie.

À JETER EN BAC EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



DANS UN SAC-POUBELLE CLASSIQUE



NE PAS UTILISER les sacs 100% compostables
Une poubelle grise contenant un sac compostable ne sera pas collectée.

Le saviez-vous?

En 2022, **15 255 tonnes**, soit **161,4 kg** de déchets résiduels par habitant, ont été jetées dans la poubelle grise.

LA + GOURMANDE DES POUBELLES!

Notre défi? Réduire ce tonnage!
Trop de déchets recyclables sont encore incinérés... Un coût pour la collectivité et l'environnement.

INTERDITS



EMBALLAGES EN VERRE



DÉCHETS DANGEREUX ET TOXIQUES INTERDITS

QUE DEVIENNENT

les déchets résiduels ?



Ces déchets sont incinérés et servent à produire de la chaleur et de l'électricité.

- ➔ www.paysvoironnais.com
Rubrique « Déchets »
- ➔ Numéro vert (gratuit)
0 800 508 892



LE VERRE EST ÉTERNEL S'IL EST BIEN JETÉ!

- ➔ BOUTEILLES SANS BOUCHON
- ➔ BOCAUX, POTS EN VERRE SANS COUVERCLE

 **MERCI DE RESPECTER LE SOMMEIL DU VOISINAGE : NE DÉPOSEZ PAS VOS EMBALLAGES EN VERRE ENTRE 20 H ET 8 H !**

Rappel
Pour des raisons de sécurité et de recyclage, les emballages en verre sont **INTERDITS** dans les bacs roulants.

À JETER
EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



QUE DEVIENNENT les emballages en verre une fois triés ?



Le saviez-vous ?
En 2022, vous avez permis le recyclage de **3 450 tonnes** de verre en nouvelles bouteilles, soit **36,5 kg** par habitant.

INTERDITS



VAISSELLE, FAÏENCE ET PORCELAINE, BOUCHONS, COUVERCLES, VERRES DE TABLE

300 points verre sont disponibles sur l'ensemble du territoire et dans les **8 déchèteries** du Pays Voironnais.

CONNAÎTRE LE SITE LE PLUS PROCHE
➔ www.paysvoironnais.com
➔ **Numéro vert (gratuit) 0 800 508 892**

RÉDUIRE TRIER & RECYCLER



EN PANNE DE POUBELLES ?

Vous disposez d'une collecte en porte-à-porte ?

■ Votre poubelle jaune ou marron est trop petite ou cassée ? L'un de vos bacs de tri n'est pas encore sur roulettes ?

LE PAYS VOIRONNAIS EFFECTUE L'ÉCHANGE GRATUITEMENT.

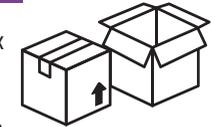
■ Pour les déchets résiduels, une poubelle est obligatoire (poubelle grise) et reste à la charge de l'habitant; elle devra être conforme à la réglementation en vigueur (norme AFNOR).

VENTE DE BACS AU CENTRE TECHNIQUE DU PAYS VOIRONNAIS SITUÉ À COUBLEVIE.
Lundi 12h - 18h, mercredi 8h - 12h et 14h - 17h, vendredi 11h - 17h.

 ➔ **Numéro vert (gratuit) 0 800 508 892**

QUE FAIRE DES CARTONS VOLUMINEUX ?

Les cartons volumineux (type emballages de meuble) doivent être amenés à la **déchèterie**. L'accès est gratuit pour les particuliers.



 **ATTENTION : Ils ne doivent pas être jetés dans les bacs de tri qui sont dimensionnés spécialement pour les petits emballages.**

RÉDUIRE, TRIER

& RECYCLER

VALORISER SES DÉCHETS VERTS ET ALIMENTAIRES



→ **VENTE** de composteurs et lombricomposteurs à tarif préférentiel sur le Site écologique de La Buisse lors d'ateliers.



→ **RENSEIGNEMENTS**
zerodechet@paysvoironnais.com

Idée +

AIDE À L'ACHAT GROUPÉ DE BROyeurs DE VÉGÉTAUX À USAGE DOMESTIQUE :

→ De 25 % à 40 % du prix d'achat neuf selon le nombre de foyers (2 minimum) dans la limite de 500 €.

DEMANDER UNE AIDE

→ www.paysvoironnais.com
Rubrique « Déchets »

Pour transformer vos déchets en véritable ressource pour vos plantes et jardins, plusieurs solutions idéales sont à votre disposition : compostage individuel ou collectif, lombricompostage, broyage, paillage...

→ Des **ATELIERS pratiques** sont régulièrement proposés gratuitement.

POUR PERMETTRE À TOUS DE TRIER SES DÉCHETS MÊME EN CAS D'INTÉMPÉRIES...

Des conteneurs de proximité sont disposés sur l'ensemble du territoire notamment devant les déchèteries... Les consignes de tri sont les mêmes que pour les bacs roulants.

POUR LE RESPECT DE TOUS ET DE L'ENVIRONNEMENT, NE LAISSEZ RIEN PAR TERRE.



CALENDRIER MÉMO



→ Afin de vous rappeler le jour de ramassage de chaque poubelle, consultez vos jours de collecte en ligne sur :

www.paysvoironnais.com

N'oubliez pas de sortir impérativement vos bacs la veille au soir de votre jour de collecte et de les rentrer dès que possible après la collecte.

OÙ JETER LES TEXTILES ?

PLUSIEURS SOLUTIONS S'OFFRENT À VOUS !

■ Troués, déchirés, en bon état... déposez-les dans les conteneurs à vêtements situés sur les parkings de supermarchés ou en déchèteries.



Pour une seconde main, transformés en chiffon, en isolant... quel que soit leur état, **TOUS LES TEXTILES** (habillement, linge de maison, chaussures) **ONT DROIT À UNE SECONDE VIE.**

→ À déposer propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire.

CONNAÎTRE LES POINTS DE COLLECTE :

→ <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

Re_fashion

■ Pour les vêtements en **TRÈS BON ÉTAT** uniquement, pensez à vos proches et aux structures comme La Ressourcerie.



RÈGLEMENT DE COLLECTE DISPONIBLE SUR

→ www.paysvoironnais.com

PENSEZ À L'AUTOCOLLANT STOP PUB

Pour se le procurer :

0800 508 892
ou à l'accueil de votre Mairie.



EN SAVOIR + ET RÉDUIRE VOS DÉCHETS



→ www.paysvoironnais.com

POUR TRIER EN S'AMUSANT ? JOUEZ À GAME OF TRI

Les consignes de tri ne seront plus un secret pour vous.

RENDEZ-VOUS SUR



→ www.paysvoironnais.com
Rubrique « Déchets »



LES DÉCHÈTERIES

LE RÉSEAU DU PAYS VOIRONNAIS



■ **UNE SEULE INSCRIPTION** pour les 8 déchèteries du Pays Voironnais.

■ Le contrôle d'accès se fait par lecture de plaque minéralogique. **POUR ENTRER, IL FAUT DONC QUE VOTRE VÉHICULE SOIT PRÉALABLEMENT INSCRIT.** Le traitement de votre demande est d'environ 5 jours à compter de votre demande.

ANCIENS ET NOUVEAUX INSCRITS ! FAITES DÉSORMAIS VOS DÉMARCHES EN LIGNE !

De votre compte :

> Actualisez vos données, consultez l'historique de vos passages, demandez l'ajout ou la suppression d'un véhicule, et suivez l'état d'avancement de vos démarches.

> Accédez à des services personnalisés et prenez rendez-vous pour le dépôt d'amiante lié.

À savoir !

Accès gratuit pour les habitants du territoire et payant pour les professionnels.

Unités de compostage de déchets verts et déchets alimentaires

HORAIRES D'OUVERTURE

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La Buisse	Toute l'année	7 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h 30					8h30-12h et 13h-17h30
Coublevie	Sept. à Juin Juillet-Août	13 h 30 - 17 h 30 8 h 30 - 12 h 30					
St-Nicolas de Macherin	Sept. à Juin Juillet-Août	12h30 - 17h30 7h30 - 12h30	Fermé	12h30 - 17h30 7h30 - 12h30	Fermé	12h30 - 17h30 7h30 - 12h30	
Moirans Tullins Le Pin	Sept. à Juin Juillet-Août	13h30 - 17h30 8h30 - 12h30	Fermé	13h30 - 17h30 8h30 - 12h30	Fermé	13h30 - 17h30 8h30 - 12h30	
Rives Montferrat	Sept. à Juin Juillet-Août	Fermé	13h30 - 17h30 8h30 - 12h30	Fermé	13h30 - 17h30 8h30 - 12h30	13h30 - 17h30 8h30 - 12h30	

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

+ d'infos et règlement intérieur des déchèteries

➔ www.paysvoironnais.com

➔ Numéro vert (gratuit)
0 800 508 892

QUELS MATÉRIAUX DÉPOSER DANS LES 8 DÉCHÈTERIES DU PAYS VOIRONNAIS ?

-  ➔ **Ampoules basse consommation et néons**
-  ➔ **Articles de bricolage et de jardin non thermiques**
-  ➔ **Articles de bricolage et de jardin thermiques**
-  ➔ **Articles de sport et loisirs**
-  ➔ **Autres/Divers :** miroirs, valises, polystyrène souillé...
-  ➔ **Bois :** agglomérés, palettes, portes, volets, fenêtres sans vitre, caquettes...
-  ➔ **Capsules de café aluminium**
-  ➔ **Cartons vidés**
-  ➔ **Cartouches d'encre**
-  ➔ **Déchets dangereux spécifiques :** peintures, extincteurs, solvants, vernis, colles, produits phytosanitaires (désherbants, pesticides...).
-  ➔ **Déchets verts :** végétaux, gazon, feuilles, branches d'arbres...
-  ➔ **DEEE - Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques** (tout appareil qui se branche ou fonctionne avec une pile ou une batterie) : les écrans (télévision, ordinateur...), le gros électroménager (gazinière, machine à laver, chauffe-eau, réfrigérateur...), les petits appareils électriques (sèche-cheveux, micro-ondes, jouet télécommandé, portable...).
-  ➔ **Ferrailles et métaux**
-  ➔ **Films radiographiques**
-  ➔ **Gravats**
-  ➔ **Huiles alimentaires**
-  ➔ **Huiles moteur**
-  ➔ **Jeux, jouets**
-  ➔ **Objets et matériaux de la maison :** bois, plastiques, mousses (meublier intérieur et extérieur, literie, bricolage et jardin + de 80 cm, jouets + de 80 cm...).
-  ➔ **Piles et batteries**
-  ➔ **Plâtre et placoplâtre**
-  ➔ **Pneus de véhicule léger déjantés**
-  ➔ **Polystyrène d'emballage** (blanc et propre)
-  ➔ **PVC :** portes, fenêtres sans vitre, volets, portails, tuyaux, raccords, gouttières...
-  ➔ **Textiles :** vêtements, linge de maison, maroquinerie, chaussures...

À savoir !

LE TRI DES DÉCHETS EN DÉCHÈTERIES EST OBLIGATOIRE. Merci de vous conformer au règlement en vigueur et aux recommandations des gardiens. La récupération est interdite en déchèterie.



- DE DÉCHETS...
+ DE SOLIDARITÉ!

la Ressourcerie

DU PAYS VOIRONNAIS

DONNEZ, ACHETEZ
RÉUTILISEZ

La Ressourcerie du Pays
Voiironnais récupère les objets
dont vous voulez vous séparer
pour les valoriser et les revendre
à petits prix.



→ www.paysvoironnais.com f La Ressourcerie du Pays Voironnais

OUVERTURE DE L'APPORT VOLONTAIRE D'OBJETS ET DU MAGASIN

- **SITE DE LA BUISSE**
Du mardi au samedi: de 10h30 à 17h30
Tél.: 04 76 55 77 66
Site écologique de La Buisse - RD 1075 - La Buisse
 - **SITE DE TULLINS**
Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h15.
Le samedi: de 8h30 à 12h15
Tél.: 04 76 07 80 88
Passiflore - 666, avenue du Peuras - 38210 Tullins
- Fermeture des sites les jours fériés.

QUE DONNER?



Vêtements, électroménager, Hi-Fi, jouets,
outillages, livres, vaisselle, bibelots, meubles, vélos...
tous les objets sont bons à donner s'ils sont en état
de fonctionnement, réutilisables ou réemployables.

- Vous pouvez **DÉPOSER VOS OBJETS**
uniquement pendant les heures d'ouverture.
- Vous pouvez **ACHETER DES OBJETS**
dans l'espace de vente, ouvert à tous.

À savoir!

La gestion des deux sites de La Ressourcerie
est assurée par deux associations d'insertion
professionnelle du territoire spécialisées
dans l'accompagnement à l'emploi: Les Emplois
Verts et Passiflore. Ainsi, le personnel est constitué
d'encadrants et d'une cinquantaine de personnes
en insertion. Les recettes permettent de financer
l'activité, les emplois et les formations
du personnel en insertion.

ENLÈVEMENT DE MOBILIER

**Vous souhaitez vous débarrasser de gros mobilier
en bon état** (canapé, armoire, table...) mais vous
ne pouvez pas vous déplacer à La Ressourcerie?

- **Participation forfaitaire.**
Sur rendez-vous au **04 76 07 80 88**
ou par mail: debarras@passiflore-tullins.fr



Le +

Un service
de livraison
est proposé
pour vos achats
de gros mobilier.
Renseignez-vous
à l'accueil
du magasin.

Service payant



À JETER

EN DÉCHÈTERIE

Pour des raisons d'hygiène
et de sécurité, La Ressourcerie
ne prend pas:

-  → Les canapés et fauteuils
déchirés, les chaises
abîmées, les matelas
-  → Les cassettes audio/vidéo
et CD/DVD enregistrés
-  → Le matériel de puériculture
défectueux
-  → Les skis et chaussures
de ski de plus de 5 ans
-  → Les cuisinières à gaz
-  → Le matériel
électrique, électronique
et électroménager
défectueux

LA PROCHAINE FOIS, TU TE SOUVIENDRAS...

1 500 €

D'AMENDE POUR DÉPÔT SAUVAGE

ALORS JOSÉ...
La déchèterie était fermée ?

© New Deal - RC Grenade - Photo: Shutterstock

www.paysvoironnais.com

CITEO



Pays Voironnais
Communauté du Pays Voironnais